



Sections de l'Aube

**Comme les 5 millions de fonctionnaires
des 3 versants (État, Territorial, Hôpital)
SOYONS EN GREVE LE 10 OCTOBRE**

Les raisons de la colère

1/ Le gel du point d'indice et la baisse du salaire net.

Le 29 juin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, a annoncé son retour après la publication d'un rapport de la Cour des comptes préconisant une telle mesure. Le lendemain, il a précisé que ce gel prendrait effet à partir de 2018. **Il est vrai qu'après une revalorisation de 1,2 % de la valeur du point en 7 ans (l'inflation a été de 7,7% sur la même période), sans mobilisation de notre part, il ne faut pas attendre de miracle.**

« En 2018, il n'y aura pas d'augmentation du point de l'indice. Nous ne pouvons pas, avec les moyens de la France, poursuivre ces augmentations » a-t-il défendu, tout en refusant de parler d'« austérité » budgétaire.

De son côté le taux de retenue pour pension continue à progresser de 0,21 % par an jusqu'en 2020.

Cette rigueur budgétaire a une autre conséquence : le très net ralentissement des promotions au sein de la fonction publique en général et à la DGFIP en particulier !

2/ La suppression de 120 000 postes.

C'est une promesse phare du programme d'Emmanuel Macron pour la fonction publique.

Le 6 juillet, Gérald Darmanin a confirmé l'entrée en vigueur de cette mesure.

« Il est certain qu'il faudra faire un effort de l'ordre de 120 000 postes dans la fonction publique, comme l'a annoncé le Président de la République » « *Quels services publics voulons-nous ? Et en partant de là, discutons des moyens et des hommes et femmes pour les délivrer* ».

La DGFIP annonce déjà une suppression de 1 600 emplois pour 2018 (4 fois les effectifs de l'Aube). Combien pour nous ? Quelle mission sera encore regroupée à un niveau supra départemental par souci d'atteindre le seuil critique ? La mission des Recettes Non Fiscale (ex Produits divers, recouverts en Direction) est clairement menacée pour 2018 dans l'Aube (après l'évaluation domaniale cette année, le contentieux fiscal l'an dernier...), A qui le tour en 2019, sachant que le budget 2018 n'est rien par rapport à ce qui se prépare pour 2019 ?

Les restructurations incessantes vont continuer (fusions et fermetures de services).

3/ L'augmentation de la rémunération au mérite.

La DGFIP sera concernée par le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, de l'Expérience et de l'Engagement Professionnel) dès 2018 avec les Géomètres et en 2019 pour tous les autres agents de la DGFIP.

4/ Le rétablissement du jour de carence.

Le ministre de l'Action et des Comptes publics a aussi annoncé son rétablissement affirmant le 6 juillet que cela permettrait « *de lutter contre le micro-absentéisme qui désorganise les services, alourdit la charge de travail des collègues en poste et coûte environ 170 millions d'euros par an* ». **Cette journée instaurée au nom de l'équité avec le privé (où les jours de carence de l'assurance maladie sont pris en charge dans 70 % des cas par l'employeur...) ne fait que pénaliser les collègues malades en amputant leur salaire.**

5/ La question de la compensation de la hausse de la CSG.

Le ministre doit annoncer le « *scénario retenu* » pour compenser cette hausse le 10 octobre. Le projet prévoit « **la création d'une indemnité fixe pour les personnels en place au 31/12/2017 qui compensera au centime d'euro près la perte due à l'augmentation de CSG.** Lors d'une augmentation de rémunération cette indemnité ne bougera pas et les collègues recrutés à compter de 2018 n'en bénéficieront pas ». Aucun gain de pouvoir d'achat immédiat contrairement à la promesse du candidat Emmanuel MACRON (et pas d' « équité » avec le privé cette fois!) et une perte à terme. De plus, cette indemnité risque d'être supprimée au nom de l' « équité », comme sa consœur créée en 1997 pour les mêmes raisons et supprimées en 2015.

**PARCE QUE L'ON NE VA PAS EN « REPRENDRE »
POUR 5 ANS SANS RIEN FAIRE :**

**FO DGFIP 10, Solidaires FiP 10 et l'UNSA DGFIP 10
VOUS APPELLENT TOUTES ET TOUS A FAIRE
GREVE MARDI 10 OCTOBRE 2017.**